

MÁRTON GERGELY HORVÁTH

PROPOSITIONS DISLOQUÉES
DANS LE FRANÇAIS PARLÉ

1. *Introduction*

Cette contribution porte sur l'analyse pragmatique et prosodique de la dislocation des propositions, finies ou infinitives, du français parlé de conversations. Notre étude se fonde sur l'analyse d'un corpus oral, constitué de 792 minutes d'enregistrements provenant d'interviews et de conversations libres de 28 locuteurs français au total. Les enregistrements, réalisés entre 1999 et 2006, font partie des corpus du Projet Phonologie du Français Contemporain (Durand et al. 2002, 2009)¹.

La dislocation des propositions comprend les cas de figure suivants : les constructions de dislocation à gauche (DG) des propositions infinitives (1a) ou des propositions complétives (1b), et les constructions de dislocation à droite (DD) des propositions infinitives (2a) ou des propositions complétives (2b).

- (1) a. choper le statut d'intermittent, c'est essentiel, quoi (21abl1)
b. Que Pierre soit tombé, cela amuse Sylvie (Riegel et al. 2004 : 429)
- (2) a. c'est valorisant quand même, d'avoir des sous sur ta feuille de paie (69asg1)
b. c'est super rare, qu'ils soient pris (21amb1)

¹ Après chaque énoncé cité de ce corpus, nous signalerons le code du locuteur. Nous séparerons, suivant les conventions orthographiques, les constituants disloqués de la proposition par une virgule, qui ne signale toutefois pas nécessairement la présence d'une pause. Tous les enregistrements, ainsi que leurs transcriptions, sont téléchargeables depuis le site du Projet Phonologie du Français Contemporain : www.projet-pfc.net.

Dans la section 2.1, nous fournissons un bref aperçu des propriétés syntaxiques et pragmatiques des constructions de dislocation en général. Nous admettons que la dislocation est un procédé de topicalisation, c'est-à-dire que le constituant disloqué est marqué en tant que topique, par rapport auquel une phrase exprime un commentaire. Dans la section 2.2, nous présentons les propriétés prosodiques des constituants disloqués à gauche ou à droite.

Nous constaterons dans les sections 3 et 4, dédiées chacune aux deux types de constructions présentées ci-dessus, qu'une correspondance biunivoque entre structure syntaxique et contour prosodique est souvent remise en question par des études récentes ou par nos propres données. Nous verrons également que si les propositions disloquées à gauche répondent, d'une façon générale, aux critères syntaxiques, pragmatiques et prosodiques des constructions de dislocation, ce n'est pas toujours le cas des propositions disloquées à droite. En effet, celles-ci peuvent être syntaxiquement ambiguës et correspondre à deux types de structure : la dislocation, construction topicalisante, et l'extraposition, construction focalisante. Nous noterons cependant qu'une frontière nette entre ces deux constructions reste difficile à établir, et que les structures de propositions détachées à droite possèdent souvent à la fois des propriétés de dislocation et des propriétés d'extraposition.

2. La dislocation comme procédé de topicalisation

2.1. Propriétés syntaxiques et pragmatiques

Dans les constructions de dislocation, un constituant, dont la position « canonique » serait à l'intérieur de la proposition, apparaît en dehors de celle-ci, et la fonction du constituant disloqué est signalée au sein de la proposition par un élément pronominal (un pronom clitique ou le pronom *ça/cela*) coréférent (Lambrecht 2001). Ainsi, dans l'exemple (1b) ci-dessus, la complétive disloquée *que Pierre soit tombé* et le pronom sujet *cela* sont coréférentiels. Sans l'élément disloqué, la proposition resterait bien formée d'un point de vue syntaxique. Les constructions « canoniques » ou « neutres » (1a') et (1b') sont vériditionnellement équivalentes à (1a) et à (1b) respectivement.

(1a') choper le statut d'intermittent est essentiel (phrase reconstituée)

(1b') que Pierre soit tombé amuse Sylvie (phrase reconstituée)

Notre étude admet l'approche de Lambrecht (1994, 2001) selon laquelle les structures de dislocation constituent dans le français parlé des conversations l'une des stratégies de topicalisation. En effet, la fonction discursive des constructions de dislocation est de marquer un constituant en tant que topique, par rapport auquel une phrase exprime un commentaire pertinent (Lambrecht 2001 : 1072). Le topique d'une assertion dans un discours donné est donc le référent dont il est question dans la proposition (relation d'à-propos) : celle-ci relate des informations qui sont pertinentes par rapport au référent topique et qui complètent les connaissances de l'interlocuteur sur le référent (Lambrecht 1994 : 117–131). Par référent (discursif), Lambrecht (1994 : 74–77) entend des entités ou des assertions : d'un point de vue syntaxique, un référent discursif peut donc être exprimé par un syntagme nominal, un pronom, une proposition (tensée ou infinitive) et certains constituants adverbiaux (renvoyant aux circonstances de l'assertion). Un référent discursif propositionnel n'est pas nécessairement exprimé par une proposition, il peut également être exprimé par un pronom, comme le montre l'exemple (3). La représentation du référent propositionnel est créée à travers l'antécédent propositionnel (Lambrecht 1994 : 75) : *faut que tu prépares tes contrôles* :

- (3) CD : non mais aller faire cours, c'est c'est un plaisir donc c'est pas du travail
 E : ouais, faut que tu prépares tes contrôles, tes
 CD : ouais ça, bon ça, mais ça aussi c'est du plaisir (92acd1)

Lambrecht (1994 : 150–160) rattache à la notion de topique celle de présupposition : le topique, sur lequel la proposition fournit une information nouvelle, est un référent d'actualité, introduit dans le discours antérieurement. « On en parle déjà », ou il est accessible par le contexte. Dans une relation topique–commentaire, ce référent est par conséquent présupposé fonctionner en tant que topique dans une assertion donnée. Le référent topique doit donc être accessible cognitivement. L'interprétation d'un référent dans le discours nécessite un effort cognitif (Chafe 1987), et cet effort cognitif est en rapport avec le statut d'activation des référents.

Lambrecht (1994 : 165–171) met en corrélation le degré d'accessibilité pragmatique d'un référent topique avec l'acceptabilité pragmatique de la phrase contenant l'expression qui dénote ce référent topique. Sur la base de cette corrélation, il établit une échelle d'acceptabilité : les expressions les plus acceptables en tant que

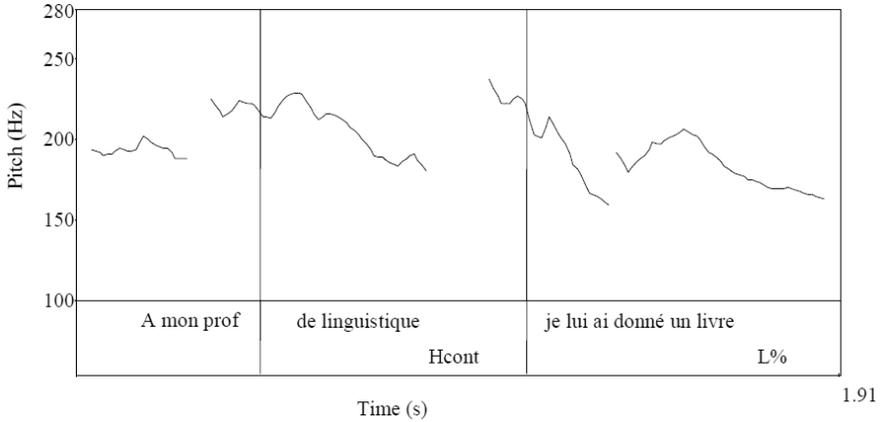
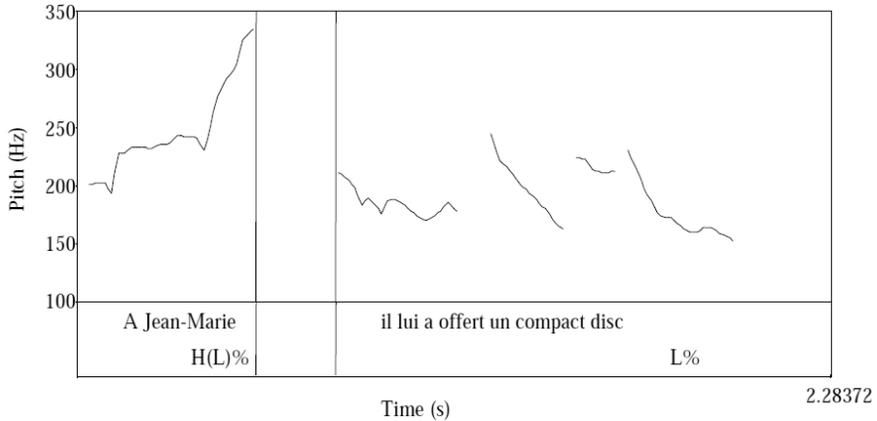
topiques sont celles à référent actif (Chafe 1987). Les expressions à référent accessible sont moins faciles à interpréter, mais elles restent acceptables comme topiques et sont d'ailleurs fréquemment utilisées en tant que tels. Lambrecht (1994 : 100) différencie trois types de référents accessibles (ou semi-actifs). Lorsqu'un référent a déjà été mentionné dans le discours, mais est devenu ensuite inactif, il est textuellement accessible. Lorsqu'il renvoie d'une façon déictique à la situation d'énonciation (et est généralement dans le champ visuel des interlocuteurs), il est situationnellement accessible. Enfin, lorsqu'il ne peut être lié qu'indirectement au cadre sémantique établi par le discours précédent, il est inférentiellement accessible ou inférable.

2.2. Propriétés prosodiques des constituants disloqués

Les constructions de dislocation ont une prosodie spéciale (Lambrecht 2001). Dans le cas de la dislocation à gauche, l'intonème de topique est un continuatif référentiel (CTr), caractérisé par un glissando sur la syllabe accentuée et par l'allongement de la syllabe accentuée créant une pause subjective, ou un continuatif inférentiel (CTi), défini par un glissando plus important et par l'allongement de la syllabe accentuée créant une pause subjective (Rossi 1999 : 66–73). Selon Delais-Roussarie et al. (2004 : 510–515), l'intonème CTr (l'équivalent de leur ton H^{cont} , cf. Figure 1) correspond à un contexte dans lequel le référent du constituant disloqué est actif et représente un topique non controversé, alors que l'intonème CTi (l'équivalent de leur ton $H(L) \%$, cf. Figure 2) correspond à un contexte où le locuteur ne présume pas d'accord sur le choix du topique établi. Avanzi et al. (2012) ont également observé un lien entre accessibilité pragmatique et proéminence prosodique : moins le référent du constituant DG est pragmatiquement accessible, plus le constituant est pourvu de proéminence prosodique².

L'intonème de topique se distingue donc de l'intonème du sujet (lourd), qui « induit une mélodie dominante [...] sur la syllabe accentuée du sujet » mais dont le maximum mélodique est plus bas que celui de l'intonème de topique (Rossi 1999 : 67). L'allongement de la syllabe ne crée pas de pause subjective. L'intonème de topique domine donc l'intonation de l'ensemble de l'énoncé, y compris le sujet (lourd), lorsque celui-ci n'est pas le constituant topical. Cette dominance par

² La proéminence prosodique étant liée à la durée relative de la syllabe, au dynamisme et au niveau de la remontée de F_0 , et à la présence d'une pause silencieuse adjacente.

Figure 1 : Intonème continuatif référentiel (H^{cont}) (Delais-Roussarie et al. 2004 : 512)Figure 2 : Intonème continuatif inférentiel ($H(L) \%$) (Delais-Roussarie et al. 2004 : 513)

l'intonème de topique s'explique « par le fait que la portée du topique est l'énoncé, que le topique commande l'énoncé » (Rossi 1999 : 147)³.

Dans le cas de la dislocation à droite, la proposition est « prosodiquement autosuffisante » (Rossi 1999 : 84) sans le constituant disloqué. Le patron mélodique de ce dernier est une « copie » déterminée par la forme du contour terminal du groupe tonal précédent (Avanzi 2009), comme le montrent les Figures 3 et 4. Cette copie est le plus souvent décrite comme une forme réduite du contour terminal

³ Notons que, selon Avanzi et al. (2010) et Brunetti et al. (2012), la différence entre la prééminence de la syllabe accentuée du constituant disloqué à gauche et celle de la syllabe accentuée du sujet lourd n'est pas significative.

du groupe tonal précédent : réalisée sur un registre plus bas, avec un abaissement de l'intensité⁴ (Ashby 1994, Rossi 1999, Delais-Roussarie et al. 2004). Lorsque le contour terminal du groupe tonal précédent est montant, par exemple dans le cas des interrogations, la copie n'est pas systématiquement sous forme réduite : la remontée de F0 sur la syllabe finale accentuée du constituant disloqué peut se situer à peu près au même niveau que celle à la fin du groupe tonal précédent, le glissando possédant le même dynamisme, comme on peut l'observer sur la Figure 4 (cf. Avanzi 2009).

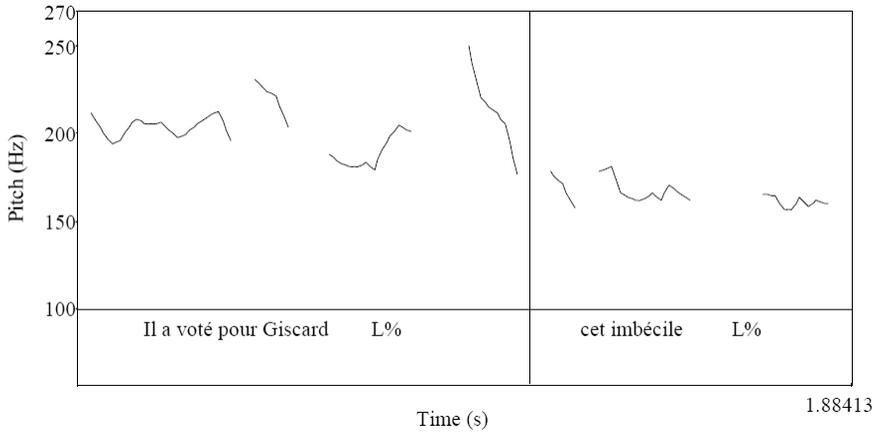


Figure 3 : Intonation : DD (assertion) (Delais-Roussarie et al. 2004 : 523)

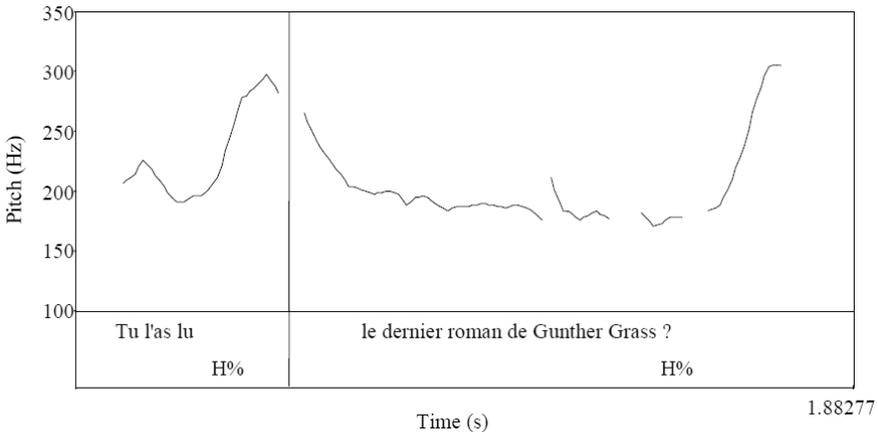


Figure 4 : Intonation : DD (interrogation) (Delais-Roussarie et al. 2004 : 524)

⁴ Il est à noter qu'en français, intensité et intonation sont étroitement liées (Ashby 1994 : 139).

Une pause courte ou des marqueurs d'hésitation peuvent éventuellement s'insérer avant le constituant disloqué (Ashby 1994, Avanzi 2009). La présence éventuelle d'une pause n'est pas en corrélation avec les propriétés pragmatiques du constituant disloqué (Ashby 1994).

3. Les propositions infinitives disloquées à gauche

Dans le français standard, les complétives et les constructions infinitives, en tant qu'équivalents propositionnels du syntagme nominal, peuvent s'employer en position de sujet (Riegel et al. 2004 : 129, Grevisse & Goosse 2007 : 251-252). En revanche, dans l'usage désigné par la *Grammaire méthodique du français* ou *Le bon usage* comme « courant », la dislocation des propositions semble « plus naturel[le] » (Riegel et al. 2004 : 429) : « le sujet qui n'est pas de la forme la plus habituelle, c'est-à-dire qui n'est pas un nom ou un pronom, est souvent repris devant le verbe par *ce* ou *cela* » (Grevisse & Goosse 2007 : 257). Dans la langue parlée des conversations, cette reprise est donc quasi « obligatoire », ce que les données de notre corpus confirment. En effet, tous les constituants en position syntaxique de sujet sont des pronoms ou des SN ; les propositions (sujets sémantiques) sont systématiquement disloquées.

La question est alors de savoir si la dislocation des propositions reflète le statut topical de leur référent, ou si, étant devenue régulière, elle n'a plus de motivation pragmatico-discursive. Notre corpus ne contient aucune occurrence de proposition finie disloquée à gauche, nous limitons par conséquent notre analyse aux propositions infinitives. Nous avons relevé 24 propositions infinitives DG. Elles sont « reprises » par le pronom clitique sujet *c'* devant le verbe *être* (15 occurrences), et par le pronom sujet *ça* devant d'autres verbes (9 occurrences). D'un point de vue pragmatico-discursif, le référent des propositions infinitives DG remplit toujours la condition d'accessibilité pragmatique, il n'est jamais tout neuf (*brand new*, cf. Prince 1981) :

Tableau 1 : L'accessibilité pragmatique du référent des propositions infinitives DG

actif	nouveau topique	3
textuellement	nouveau topique	11
accessible	continuation d'un topique établi	2
inférable	nouveau topique	8

L'exemple (4a) illustre les cas où le référent discursif propositionnel est actif : il est, à un moment donné, « au centre de la conscience d'une personne⁵ » (Chafe 1987 : 25). Dans ces cas-là, la dislocation signale une nouvelle relation topicale : immédiatement après qu'une proposition a introduit un nouveau référent (ici : *faire les exposés*), faisant alors partie du commentaire, le référent en question apparaît dans une position topicale disloquée.

Le plus souvent, le référent propositionnel est textuellement accessible : déjà mentionné dans le discours précédent. Suivant Galambos (1980), nous considérons également comme textuellement accessibles les référents topiques qui ont un antécédent coréférentiel mais lexicalement non identique. Ainsi, *faire du solfège* dans (4b) et *choper le statut d'intermittent* dans (4c) ont des référents textuellement accessibles. Dans le cas de *faire du solfège* de (4b), il s'agit du topique discursif d'une discussion d'environ deux minutes, c'est un topique déjà établi. Dans le cas de *choper le statut d'intermittent* de (4c), en revanche, la dislocation de la proposition infinitive signale l'établissement d'un nouveau topique, dont le référent a été mentionné mais n'a pas encore eu le statut de topique (cf. *je pourrais avoir le statut d'intermittent*).

Enfin, la proposition infinitive *abandonner ça* dans (4c) a un référent inférable depuis le cadre sémantique du discours.

- (4) a. ML : ce qui est chaud, c'est de faire tes exposés quoi, mais bon, ça va quoi
 E : c'est jouable quand même
 ML : finalement, faire les exposés, c'est pas mal parce que tu te dis, ouais toute façon, je parle pas bien, donc euh, tu sais, ils vont faire attention, ils vont être plus cléments quoi (21am1)
- b. E : t'sais encore lire la musique, là
 ML : ah ouais, non mais en solfège euh, c'est bon hein. J'crois que j'suis meilleure en solfège que euh, en instrument d'ailleurs quoi.
 [...]
 ML : ah non là, c'est individuel en fait, les cours d'instrument, et puis les solfèges, c'était euh, en classe, on était, j'sais pas, une quinzaine [discussion sur les cours de solfège pendant 90 secondes]
 ML : faut un minimum de rigueur, je crois, et puis un peu de travail, t'sais euh, moi euh, l'inspiration euh, comme ça euh, feeling euh

⁵ in a person's focus of consciousness

E : toi ça marche pas quoi

ML : ben, non mais c'est pas donné à tout le monde quand même donc euh, tu vois, il y en a qui croient que, mais finalement, il faudrait qu'ils bossent un petit peu quoi. Faire enfin, tu vois, faire du solfège euh, c'est pas mal quoi (21aml1)

- c. BL : Et puis après, il y a eu les, heureusement mais, heureusement pour moi les dates de concerts qui sont tombées, une à une, et où je me suis dit, bon ben, grosso modo, même si j'en suis pas encore sûr aujourd'hui euh, je pourrais avoir le statut d'intermittent. Même si j'aurais moins de fric qu'en étant prof euh, ça correspond quand même plus à. Quand t'as fait pendant sept ans quand même un certain nombre de sacrifices euh euh, et puis tu t'es engagé et t'as essayé de bosser pour euh devenir meilleur et puis bon te euh, te creuser pour faire un bon disque et qui marche quoi, abandonner ça, ça me faisait quand même un p/ un peu chier quoi.

E : Ouais, bon c'est clair. Mais donc, choper le statut d'intermittent, c'est essentiel, quoi (21abl1)

Nous ne traitons pas ici des questions qui peuvent être soulevées par la distinction entre référence textuellement accessible avec antécédent lexicalement non identique et référence inférable à partir d'un élément actif ou accessible du discours. Alors que la coréférentialité entre *avoir le statut d'intermittent* et *choper le statut d'intermittent* dans (4c) ne pose pas de problème particulier, d'autres cas peuvent s'avérer plus complexes. En effet, dans (4d), par exemple, l'idée de *aller vers les autres* est déjà formulée dans le discours précédent, mais une relation de coréférentialité est plus difficile à établir avec un élément concret comme antécédent dans le discours. À présent, nous laissons cette question ouverte, puisqu'elle n'influe pas sur notre observation selon laquelle le référent des propositions infinitives DG est, dans notre corpus, toujours accessible pragmatiquement.

- (4) d. CM : et puis le théâtre euh, c'est vraiment quelque chose que euh, qui est, qui est formidable, ça. Ça, faudrait, faudrait que tout le monde en fasse, je trouve, parce que ça m'a permis de me libérer mais à un point euh, vous voyez, il y a deux ans j'aurais eu du mal à parler comme ça hein

E : ouais

CM : et, et c'est incroyable comment ça m'a métamorphosé, euh

E : ouais

CM : on est, on parle tout de suite mieux, je trouve, on trouve plus facilement les mots euh, on a m/ on a moins peur, on est m/ beaucoup moins timide, on ose plus et c'est vrai que ça m'a beaucoup aidé quoi, parce que c'est vrai que, avant, aller av/ vers les autres, c'était pas non plus un handicap, je voulais bien aller vers les autres, mais ça me tentait qu'à moitié qu'alors que maintenant que j'adore discuter, enfin discuter, c'est c'est vraiment mon truc, j'adore ça, donc euh, voilà (61acm1)

L'analyse prosodique de ces énoncés semble corroborer le statut topical des propositions infinitives disloquées. Comme le montrent les Figures 5, 6, 7 et 8, l'intonème de topique décrit par Rossi (1999 : 66–73) est observable sur les constituants disloqués, avec un glissando plus marqué sur la dernière syllabe de *abandonner ça*, dont le référent est le moins accessible pragmatiquement, que dans le cas des autres énoncés, où le référent topique est actif ou textuellement accessible.

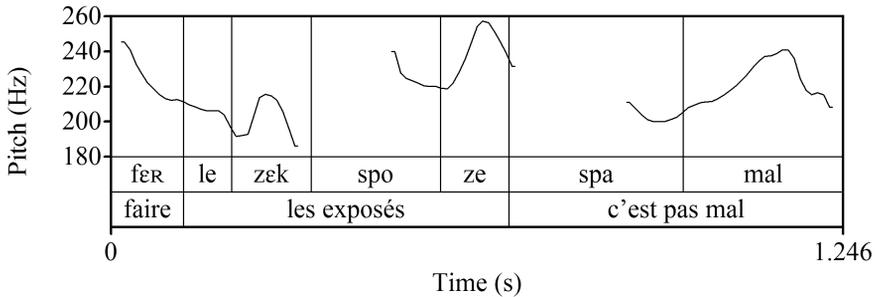


Figure 5 : Intonation de l'énoncé *faire les exposés, c'est pas mal* en (4a)

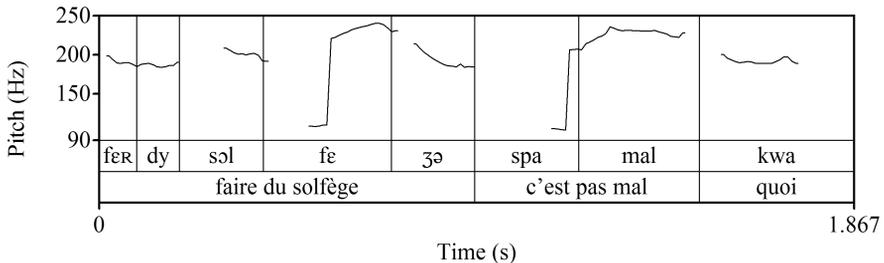
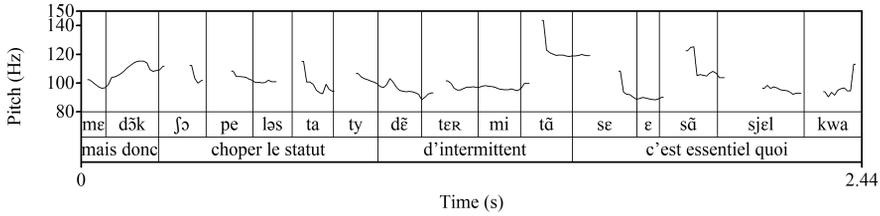


Figure 6 : Intonation de l'énoncé *faire du solfège, c'est pas mal, quoi* en (4b)

Figure 7 : Intonation de l'énoncé *choper le statut d'intermittent, c'est essentiel, quoi* en (4c)Figure 8 : Intonation de l'énoncé *abandonner ça, ça me faisait quand même un p/ un peu chier, quoi* en (4c)

Rappelons que la dislocation des propositions infinitives sujets (sémantiques) semble régulière dans la langue courante, même si le nombre relativement peu élevé d'occurrences de notre corpus ne peut guère permettre de tirer ce type de conclusion. Cette régularité ne signifie toutefois pas nécessairement que la construction de dislocation d'une proposition infinitive n'est plus discursivement marquée. En effet, c'est l'intonation qui permet d'analyser ces énoncés comme des constructions topicalisantes. Ainsi, dans la langue parlée des conversations, on peut supposer que le contraste n'est plus entre une construction « canonique » de type *choper le statut d'intermittent est essentiel* et une construction disloquée comme *choper le statut d'intermittent, c'est essentiel*, mais entre deux types d'intonation pragmatique de la structure *choper le statut d'intermittent c'est essentiel* : l'un « neutre », l'autre topicalisant (cf. Creissels 2006 : 119).

Pour vérifier si, dans le cas de ces 25 occurrences d'infinitive DG, l'intonation du constituant disloqué correspond à une intonation topicalisante plutôt que neutre (sujet), nous avons procédé à l'analyse de la remontée de F0 de trois types de constituant. Nous avons comparé la remontée de F0 mesurable sur la syllabe accentuée de propositions infinitives disloquées à gauche (17 occurrences), de syntagmes nominaux lexicaux disloqués à gauche (27 occurrences), et de syntagmes nominaux lexicaux sujets intégrés (sujets lourds) (28 occurrences), tous

prononcés par le même groupe de locuteurs⁶. La remontée de F0 a été mesurée par demi-tons, d'après la formule (5), où f_1 représente la hauteur mélodique du début de la remontée, et f_2 le pic de la remontée, les deux variables étant mesurées en Hertz.

$$(5) \text{ glissando en demi-tons : } 12 \times \log_2(f_2/f_1)$$

La moyenne de la remontée mesurée sur les infinitives disloquées est de 4,772 demi-tons, celle de la remontée mesurée sur les SN disloqués est de 4,436 demi-tons, alors que celle de la remontée mesurée sur les SN sujets intégrés est de 2,953 demi-tons. Le test de Student effectué sur les données a montré que la différence entre la moyenne des infinitives et celle des SN disloqués n'est pas significative (la valeur-p étant de 0,665), alors que la différence entre la moyenne des infinitives et celle des sujets lourds, ainsi que la différence entre la moyenne des SN disloqués et celle des sujets lourds, sont significatives (les valeurs-p étant de 0,012 et de 0,011 respectivement). L'analyse prosodique a donc confirmé que les structures de dislocation à gauche de la proposition infinitive relevées dans notre corpus sont des constructions topicalisantes.

4. *Les propositions finies et infinitives disloquées à droite*

4.1. Dislocation et extraposition

La dislocation à droite des propositions finies et infinitives est une construction quantitativement plus importante que la dislocation à gauche des propositions. En effet, 69 occurrences ont initialement été relevées dans notre corpus. En comparaison, le corpus contient 168 occurrences de SN ou SP disloqués à droite et 67 occurrences de pronoms disloqués à droite. Néanmoins, toutes ces 69 occurrences ne correspondent pas nécessairement à des constructions de dislocation.

La dislocation à droite des propositions (DDP) présente beaucoup de ressemblance avec l'extraposition des propositions (EP). Pourtant, il s'agit de deux constructions distinctes. Dans le cas de l'EP, la proposition infinitive ou complétive, ayant la fonction sémantique de sujet ou d'objet, se trouve dans une position

⁶ Il s'agit de 12 locuteurs (dont des enquêteurs). Ceux qui n'ont pas utilisé d'infinitive disloquée à gauche n'ont pas été pris en compte. Nous avons également écarté les occurrences d'infinitive disloquée qui, de par la qualité faible de l'enregistrement de la séquence en question, n'ont pas permis l'analyse de l'intonation.

focale, postposée à la proposition, tandis que sa position syntaxique « canonique » est occupée par le pronom *ça* ou *ce* ou le pronom clitique explétif *il* (cf. Lambrecht 2001 : 1053). Les constructions impersonnelles de type (6a) et (6b) représentent donc des cas univoques d'extraposition : le constituant sujet sémantique est mis en focus, le pronom clitique explétif *il*, non référentiel, est sujet syntaxique, et l'omission du constituant extraposé entraîne l'agrammaticalité de la phrase, comme le montre (6c) (cf. Michaelis & Lambrecht 1996).

- (6) a. Il est dangereux de manipuler des munitions. (Riegel et al. 2004 : 430)
 b. Il est évident qu'elle a tort. (Michaelis & Lambrecht 1996 : 222)
 c. *Il est évident. (*idem.*)

La structure de la DDP avec le verbe *être* ressemble donc à celle de la phrase impersonnelle :

- (7) a. C'est dangereux, de manipuler des munitions. (Riegel et al. 2004 : 430)
 b. C'est évident, qu'elle a tort. (Michaelis & Lambrecht 1996 : 222)

Cependant, dans le cas de la DDP, le constituant disloqué peut être omis ou placé en tête de phrase, i.e. disloqué à gauche, ce qui est impossible avec l'impersonnel :

- (7) c. C'est évident. (Michaelis & Lambrecht 1996 : 222)
 d. Qu'elle a tort, c'est évident.
 e. *Qu'elle a tort, il est évident.

Les différences entre DDP et EP sont donc syntaxiques, prosodiques et pragmatiques. En outre, le pronom clitique *ce* n'est pas explétif, non référentiel, contrairement au pronom clitique impersonnel *il*. En effet, le contenu référentiel de *ce* (ou de *ça*) est plutôt indistinct (Corblin 1994), et il « conserve ses propriétés de substitut (anaphorique ou cataphorique) de la séquence » disloquée (Riegel et al. 2004 : 429).

Ce qui pose problème du point de vue de l'analyse, c'est que ces deux constructions ne correspondent pas aux mêmes niveaux de langue, la construction impersonnelle appartenant plutôt au niveau recherché, et la dislocation à droite à la langue orale courante (cf. Riegel et al. 2004 : 429), et que, dans la langue parlée des conversations, les DDP de type *c'est...de/que* semblent en quelque sorte remplacer

les EP de type *il est...de/que*. Dans notre corpus, aucune construction impersonnelle de type *il est...de/que* n'a été relevée. En outre, *ça* «remplace» souvent *il* dans d'autres constructions impersonnelles :

- (8) a. Il m'ennuierait beaucoup qu'il ne vienne pas. (Corblin 1994 : 47)
 b. Ça m'ennuierait beaucoup qu'il ne vienne pas. (*idem.*)
 c. Il m'ennuierait beaucoup d'avoir à le faire. (*idem.*)
 d. Ça m'ennuierait beaucoup d'avoir à le faire. (*idem.*)

Les structures en (8b) et (8d) peuvent être considérées comme quasi-impersonnelles (i.e. comme EP), conçues comme ré-analyses de structures disloquées de type (9) (Corblin 1994⁷). Ce qui différencie donc la DDP de la construction quasi-impersonnelle serait donc essentiellement la présence d'une pause, signalant la dislocation, avant le constituant placé en fin de phrase (Corblin 1994, Zaring 1994 : 518, Riegel et al. 2004 : 451). Toutefois, nous constaterons dans la section 4.3 que la présence d'une pause n'est pas un critère nécessaire de la DDP.

- (9) Ça m'ennuierait beaucoup // qu'il ne vienne pas. (Corblin 1994 : 47)

Le problème de la distinction entre DDP et EP ne concerne pas seulement les constructions quasi-impersonnelles et leurs homologues disloquées. En effet, on peut se demander si les constructions en (10) et (11), qui n'ont pas d'équivalent impersonnel, doivent être analysés en tant que dislocations ou en tant qu'extrapositions. Dans (10), les propositions infinitives ou complétives sont sujets sémantiques, tandis que dans (11), les propositions en fin de phrase correspondent à un pronom ayant une fonction argumentale d'objet (direct ou indirect).

- (10) a. CD : non mais aller faire cours, c'est c'est c'est un plaisir, donc c'est pas du travail
 E : ouais faut que tu prépares tes contrôles, tes
 CD : ouais ça, bon ça, mais ça aussi, c'est du plaisir, c'est savoir euh
 E : ouais, voir les notes catastrophiques des élèves, c'est un plaisir

⁷ Certaines dislocations n'admettent toutefois pas de quasi-impersonnelle homonyme : (i) *C'est décidé // que Jean partira* vs. (ii) **C'est décidé que Jean partira* (Corblin 1994 : 47). Zaring (1994 : 518) constate une variation selon les locuteurs concernant les jugements de grammaticalité des constructions quasi-impersonnelles avec *ça*, sans pause avant le constituant en fin de phrase.

CD : voilà, c'est un plaisir, d'préparer les contrôles et d'les corriger
(92acd1)

- b. SG : sinon t'as les autres personnes qui gueulent qui qui disent, bon ben voilà, en bas de chez moi, là, dans mon immeuble, il y a, il y a un S.D.F. qui est en train de dormir, donc, dans les deux cas, soit euh, le mec, ils ont euh, c'est parce que ça les dérange énormément, qu'il est en train de foutre de partout d'la merde, qu'il est, qu'il a, qu'il est en train d'balancer des bouteilles de bière ou j'sais pas quoi, ou alors soit c'est parce que, euh, ils sont compatissants, qu'ils ont pas envie de le voir crever le lendemain matin, euh, et cetera, et cetera, tu vois (69asg1)

- (11) a. CG : y a, y a des, y a un travail, et puis euh, à ne pas les, les retrancher dans les banlieues euh, les les les banlieues, les quartiers difficiles euh, tous les Arabes euh, là-dedans et euh
E : mais est-ce que vous croyez que c'est un, c'est voulu, enfin que les Arabes le désirent aussi, s'retrouver entre eux, ou bien qu'ils aimeraient êt/ se retrouver dispersés un petit peu partout ? (61acg1)

- b. CG : ben euh, si les attentats aux États-Unis, on en a, on en a énormément parlé, on a fait un travail aussi euh là-dessus, euh on a, ils nous ont consacré une semaine pour euh vraiment éplucher la presse et euh réaliser des, des dossiers, euh pff

E : Qu'est-ce que vous en pensez, vous ?

CG : De quoi ?

E : De ce qui s'est passé.

CG : Aux États-Unis ?

E : Oui.

CG : Ben j'trouve ça euh horrible quoi, d'en, d'en arriver euh // jusque-là pour, pour d'la religion, sans tolérance euh // en sacrifiant euh trois mille personnes, j'trouve ça complètement euh

E : Est-ce que vous croyez qu'il y a des explications ou des excuses derrière tout ça ? (61acg1)

En résumé, les énoncés comportant des propositions infinitives ou complétives en apparence disloquées à droite, peuvent en fait correspondre à des constructions

de dislocation ou à des constructions d'extraposition (quasi-impersonnelles ou non). Le patron mélodique du constituant disloqué est une copie du contour terminal du groupe tonal précédent et son référent fonctionne d'un point de vue pragmatico-discursif comme le topique dont la construction verbale fournit des informations. En revanche, le constituant extraposé est en focus. Pour faire la distinction entre ces deux constructions, des analyses pragmatique et prosodique sont donc nécessaires. Nous exposons nos observations dans les sections suivantes, en commençant par la dislocation des propositions compléments d'objet (directs ou indirects) de type (11).

4.2. Dislocation à droite des propositions infinitives à fonction d'objet

La dislocation des infinitives et des complétives exerçant d'autres fonctions que celle de sujet est possible mais reste relativement rare. Nous n'avons relevé aucune complétive complément d'objet disloquée, et seulement 4 occurrences d'infinitives disloquées, à fonction de complément d'objet direct ou indirect.

Selon Riegel et al. (2004 : 430), une pause est nécessaire pour marquer la dislocation, car l'infinitif (ou la complétive) se trouve à sa place normale, en fin de phrase. Toutefois, nos 4 occurrences ne contiennent pas de pause avant l'infinitive disloquée. Par contre, à l'exception de l'énoncé en (11b), le contour mélodique du constituant disloqué correspond bien aux propriétés prosodiques de la dislocation à droite, comme le montre la Figure 9. Nous considérons donc que la pause n'est pas obligatoire pour marquer la dislocation.

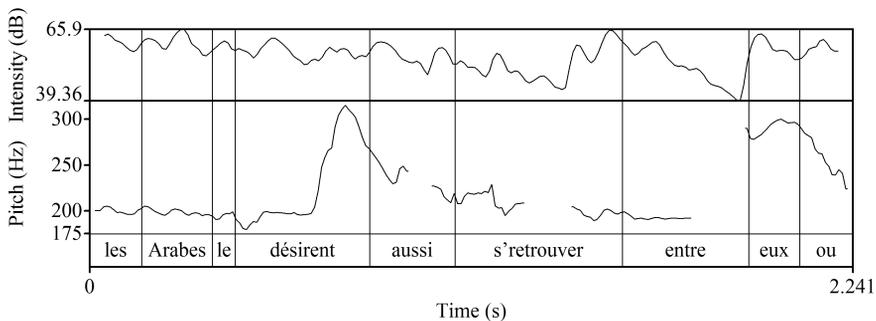


Figure 9 : Intensité et intonation de l'énoncé *les Arabes le désirent aussi, s'retrouver entre eux ?* en (11a)

L'énoncé en (11b) constitue une exception : la locutrice paraît commencer une construction de dislocation à droite, mais « change d'avis » en cours d'énonciation.

Les marqueurs d'hésitation et les pauses renvoient également à la spontanéité du discours. Un constituant aussi long ne peut évidemment pas posséder les caractéristiques prosodiques d'une DD typique. Cet énoncé est très similaire aux structures en (10b) et (12), où il s'agit de la dislocation apparente de constituants longs, ou même de plusieurs constituants juxtaposés. Nous reviendrons sur les difficultés que pose ce type d'énoncés dans la section suivante.

Dans le cas des trois autres occurrences, le référent de la proposition est pragmatiquement accessible (textuellement accessible ou inférable) et peut fonctionner comme topique. En conclusion, la dislocation des propositions infinitives à fonction de complément d'objet (direct ou indirect) paraît pragmatiquement motivée. Leur analyse en tant que DDP est également justifiée par les propriétés prosodiques du constituant disloqué.

4.3. Dislocation à droite des propositions infinitives et complétives à fonction de sujet

Nous avons relevé 64 occurrences de propositions (en apparence) disloquées à droite, exerçant la fonction de sujet. Les propositions infinitives sont nettement majoritaires (54 occurrences⁸). Contrairement aux propositions disloquées à gauche, ce type de construction semble former un groupe plus hétérogène d'un point de vue pragmatique et prosodique.

D'un point de vue pragmatico-discursif, le référent des propositions détachées n'est pas toujours accessible, il arrive qu'il soit nouveau :

Tableau 2 : L'accessibilité pragmatique du référent des propositions DD

	Infinitive	Complétive	Au total
actif	2	0	2
textuellement accessible	24	2	26
inférable	22	6	28
nouveau	6	2	8

Voici un exemple qui illustre la référence nouvelle de la proposition détachée :

⁸ Nous n'avons pas comptabilisé les énoncés de type *c'est vrai que...* (134 occurrences), que nous considérons comme équivalents à la construction *il est vrai que* (aucune occurrence).

- (12) MA : en plus lui, il est parti du groupe tout ça, bon j'ai pas, toute façon, j'ai jamais vécu aucun euh, les départs, dans les gens du groupe, je les ai jamais vécu spécialement bien et euh, ben c'est pas évident de retourner chez le gars, d'boire des apéros, d'discuter, alors que notre principal sujet d'conversation, c'est la musique (21ama1)

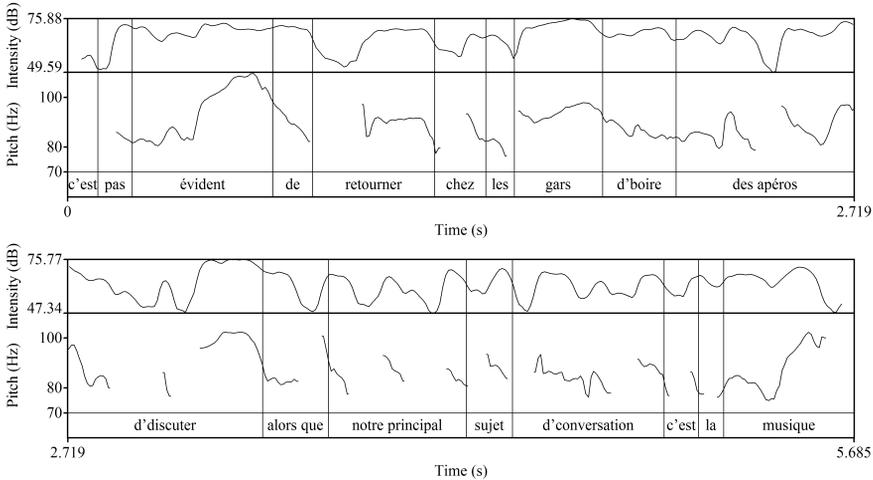


Figure 10 : Intensité et intonation de l'énoncé *c'est pas évident de retourner chez le gars, d'boire des apéros, d'discuter, alors que notre principal sujet d'conversation, c'est la musique* en (12)

Dans ce cas-là, les propositions juxtaposées détachées sont difficilement analysables en tant que topique(s) de par leur complexité sémantique et informationnelle. Cette construction est par conséquent plutôt une extraposition qu'une dislocation⁹.

En revanche, l'énoncé (2a), que nous reprenons ici en (13) dans un contexte un peu plus large, représente un cas typique de dislocation à droite : le contenu informationnel de la proposition disloquée n'est pas complexe, son référent est pragmatiquement accessible (dans ce cas, il est même actif), et, comme le montre la Figure 11, les propriétés prosodiques de la construction répondent aux critères de dislocation à droite.

- (13) SG : la feuille de paie, c'est, ça sert à avoir des sous à la fin du mois, c'est valorisant quand même, d'avoir des sous sur ta feuille de paie (69asg1)

⁹ Dans ce cas précis, il s'agirait d'une construction quasi-impersonnelle.

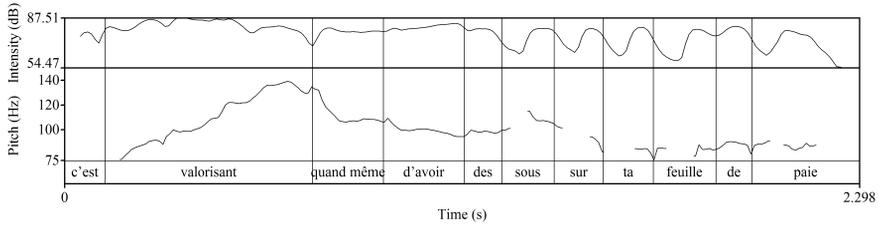


Figure 11 : Intensité et intonation de l'énoncé *c'est valorisant quand même, d'avoir des sous sur ta feuille de paie* en (13)

L'accessibilité pragmatique du référent de la proposition détachée ne suffit toutefois pas pour classer une structure parmi les constructions de DDP. Par exemple, dans (14), le référent de l'infinitive est accessible (inférable du contexte discursif), mais à l'intérieur de l'infinitive, *sortir aussi* est accentué (cf. Figure 12), *aussi* exprimant une focalisation également. Il s'agit donc d'une extraposition (quasi-impersonnelle).

- (14) MA : si j'ai un peu de sous pour les loisirs, c'est clair que c'est bien d'sortir aussi, quoi (21ama1)

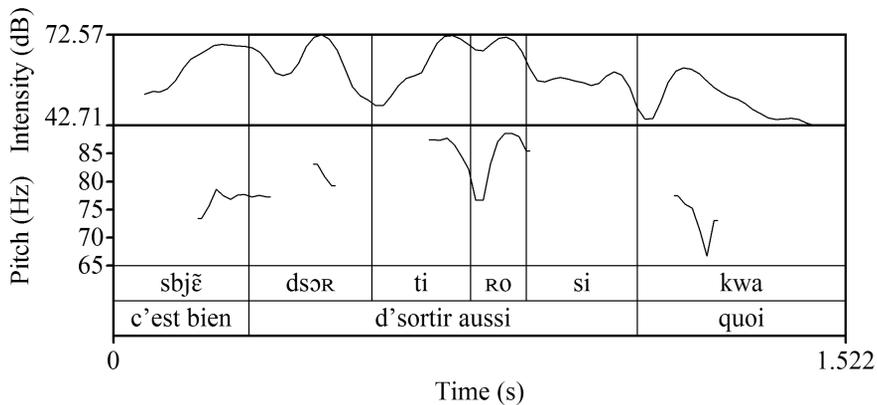


Figure 12 : Intensité et intonation de l'énoncé *c'est bien d'sortir aussi, quoi* en (14)

On peut alors se demander si les énoncés de type (15), Figure 13, sont des constructions de dislocation ou des constructions d'extraposition. En effet, une remontée mélodique et un allongement importants se réalisent sur la syllabe finale des deux occurrences de *Library*. Cela signifierait-il que le constituant est mis en focus ou ce contour intonatif ne serait-il dû qu'à la hiérarchisation syntaxique (la juxtaposition) ?

- (15) ML : donc j'aurais pu trouver les journaux à la B.N.F., mais bon, c'était sympa d'aller à la British Library, à la Newspaper Library (21aml1)

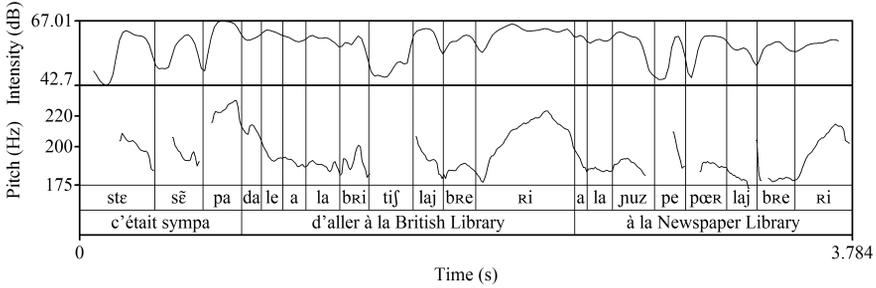


Figure 13 : Intensité et intonation de l'énoncé *c'était sympa d'aller à la British Library, à la Newspaper Library* en (15)

Il arrive fréquemment que les constructions possèdent à la fois des propriétés de DDP et des propriétés d'EP. Elles semblent se situer entre les cas « clairs » de DDP et les cas « clairs » d'EP. Pour le comparer à la structure (15), prenons l'exemple (10a), Figure 14. Dans cet énoncé, le référent de la première proposition disloquée est textuellement accessible, et celui de la deuxième est inférable. Au niveau pragmatique, la construction de dislocation n'est pas à exclure. La structure prosodique permet également de classer cet énoncé parmi les DDP. Dans (10a), la remontée mélodique liée à la coordination syntaxique n'est pas aussi proéminente que celle liée à la juxtaposition dans (15). (10a) paraît donc plus proche des DDP que (15).

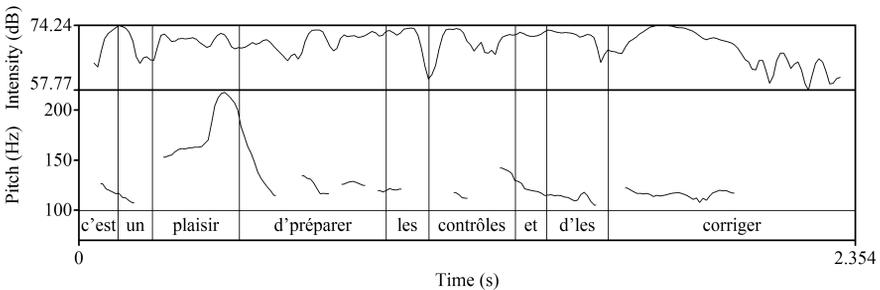


Figure 14 : Intensité et intonation de l'énoncé *c'est un plaisir d'préparer les contrôles et d'les corriger* en (10a)

Nous terminons cette section avec un dernier exemple, (10b), Figure 15. Dans ce cas, la juxtaposition de complétives rend la partie détachée de l'énoncé longue et

par conséquent complexe sémantiquement ainsi que prosodiquement. Même si l'on peut considérer que le référent des propositions détachées ici est inférable, cette construction est plus proche des EP.

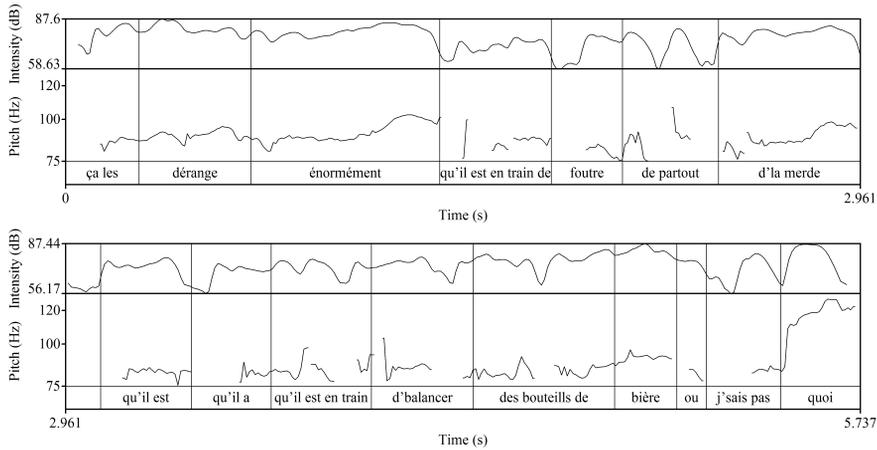


Figure 15 : Intensité et intonation de l'énoncé *ça les dérange énormément, qu'il est en train de foutre de partout d'la merde, qu'il est, qu'il a, qu'il est en train d'balancer des bouteilles de bière ou j'sais pas quoi* en (10b)

Les énoncés comme (10b) ou encore (11b) reflètent bien toutes les difficultés que peut poser l'analyse du discours spontané. On peut supposer que le locuteur a commencé une structure de dislocation, mais a changé de construction en rajoutant de nouvelles informations : les raisons de son avis sur les attentats dans (11b), ou d'autres causes de dérangement dans (10b). Les exemples de type (15) sont d'une nature légèrement différente. Dans ces cas, les difficultés de l'interprétation de la structure syntaxico-pragmatique proviennent plutôt de la complexité et de l'interaction de plusieurs facteurs, syntaxiques, pragmatiques ou prosodiques.

En conclusion, les propositions détachées courtes, à référent pragmatiquement accessible, sans éléments emphatiques, feront partie des constructions de dislocation à droite. En revanche, plus les propositions détachées sont longues et donc plus leur contenu informationnel et sémantique est complexe, plus elles seront susceptibles d'être analysées comme des extrapositions. Il suit de ce constat deux hypothèses possibles. Selon la première, la distinction nette entre DDP et EP est maintenue, malgré les difficultés que l'analyse peut poser. Selon la deuxième, il n'y a pas de frontière nette entre les deux catégories, certaines constructions sont à placer sur un continuum.

Nous avons constaté que la pause ne paraît pas faire partie des critères de la DDP, malgré notamment Corblin (1994) et Zaring (1994), ce qui rejoint les observations d'Avanzi (2009)¹⁰. En ce qui concerne l'accessibilité pragmatique du référent de la proposition disloquée, ce n'est que les constituants à référent nouveau qui seront obligatoirement extraposés plutôt que disloqués. Pour les autres types de référents, accessibles dans le discours, les constructions restent ambiguës. Notons qu'en étudiant les DDP et les EP de l'anglais, Leonarduzzi & Herment (2013) sont arrivées à une conclusion semblable : il n'y a pas de correspondance biunivoque entre structure syntaxique et contour prosodique, même si certaines tendances peuvent être remarquées, et il reste toujours des cas où l'analyse ne peut lever l'ambiguïté entre DDP et EP.

5. Conclusion

Cette étude avait comme objectif d'analyser, à partir d'un corpus oral, les propriétés prosodiques et pragmatiques de la dislocation des propositions complétives et infinitives dans le français parlé des conversations. La dislocation est généralement décrite comme un procédé topicalisant, possédant des propriétés prosodiques particulières. La question est alors de savoir si ces constructions, bien moins étudiées que celles de la dislocation des syntagmes nominaux, présentent les mêmes caractéristiques prosodiques et pragmatiques que ces dernières.

La dislocation à gauche des propositions semble rester une construction topicalisante, malgré sa nature « obligatoire » dans le français parlé. Le contour intonatif de la proposition disloquée à gauche est identique à celui du syntagme nominal faisant partie d'un même type de structure. Le référent de la proposition disloquée à gauche répond au critère de l'accessibilité pragmatique.

C'est la dislocation à droite des propositions qui pose le plus de difficulté du point de vue de son analyse. En effet, ces constructions sont syntaxiquement ambiguës : une proposition détachée à droite peut faire partie d'une structure de dislocation en étant topicalisée, ou d'une structure d'extraposition en étant focalisée. D'après la littérature linguistique, une pause silencieuse est censée distinguer la dislocation d'une extraposition homonyme. Pourtant, nos occurrences, à une exception près, ne contiennent pas de pause avant la proposition disloquée à droite, ce paramètre ne semble donc pas influencer sur ces constructions. En

¹⁰ Sur les 69 occurrences, ce n'est qu'une seule fois qu'une pause apparaît avant la proposition détachée.

outre, certaines propositions détachées à droite présentent des caractéristiques des deux types de structures en ayant un référent pragmatiquement accessible mais en possédant un contour mélodique avec des proéminences. De plus amples analyses prosodiques seraient nécessaires pour déterminer si un rapport peut être établi entre certains facteurs prosodiques et les propriétés pragmatico-discursives et référentielles des propositions détachées à droite, et pour savoir s'il est toujours possible de distinguer la dislocation à droite de l'extraposition ou si l'hypothèse d'un continuum s'avèrerait plus probable.

Bibliographie

- Ashby, W. J. (1994) : An acoustic profile of right-dislocations in French. *Journal of French Language Studies* 4 : 127–145.
- Avanzi, M. (2009) : Aspects prosodiques de la dislocation à droite en français. In : D. Apothéloz, B. Combettes & F. Neveu (éds) *Les linguistiques du détachement : actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006)*. Berne : Peter Lang. 59–71.
- Avanzi, M., C. Gendrot, & A. Lacheret-Dujour (2010) : Is there a prosodic difference between left-dislocated and heavy subjects? Evidence from spontaneous French. In : *Proceedings of Speech Prosody 2010, Chicago, Illinois*.
(<http://speechprosody2010.illinois.edu/papers/100068.pdf>)
- Avanzi, M., L. Brunetti & C. Gendrot (2012) : Extra-sentential elements, prosodic restructuring, and information structure : A study of clitic-left dislocation in spontaneous French. In : *Proceedings of Speech Prosody 2012, Shanghai (Chine)*. 270–273.
(http://www.isca-speech.org/archive/sp2012/sp12_270.html)
- Brunetti, L., M. Avanzi & C. Gendrot (2012) : Entre syntaxe, prosodie et discours : les sujets avec (ou sans) reprise pronominale en français parlé. In : *Actes du 3ème congrès mondial de linguistique française (CMLF'2012), Lyon*. 2041–2054.
(http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000209.pdf)
- Chafe, W. (1987) : Cognitive constraints on information flow. In : R. S. Tomlin (éd.) *Coherence and grounding in discourse*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins. 21–52.
- Corblin, F. (1994) : Existe-t-il un « ça » impersonnel en français ? *L'Information Grammaticale* 62 : 45–47.
- Creissels, D. (2006) : *Syntaxe générale, une introduction typologique 2 : la phrase*. Paris : Hermann-Lavoisier.
- Delais-Roussarie, E., J. Doetjes & P. Sleeman (2004) : Dislocation. In : F. Corblin & H. de Swart (éds) *Handbook of French semantics*. Stanford : CSLI Publications. 501–528.
- Durand, J., B. Laks & Ch. Lyche (2002) : La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure. In : C. Pusch & W. Raible (éds) *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*. Tübingen : Narr. 93–106.

- Durand, J., B. Laks & Ch. Lyche (2009) : Le projet PFC : une source de données primaires structurées. In : J. Durand, B. Laks & C. Lyche (éds) *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès. 19–61.
- Galambos, S. J. (1980) : A clarification of the notion of topic : Evidence from popular spoken French. In : J. Kreiman & A. E. Ojeda (éds) *Papers from the parasession on pronouns and anaphora*. Chicago : Chicago Linguistic Society. 125–138.
- Grevisse, M. & A. Goosse (2007) : *Le bon usage. Grammaire française*. 14^e édition, Bruxelles : De Boeck.
- Lambrecht, K. (1994) : *Information structure and sentence form*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lambrecht, K. (2001) : Dislocation. In : M. Haspelmath et al. (éds) *Language typology and language universals 2*. Berlin & New York : Mouton de Gruyter. 1050–1078.
- Leonarduzzi, L. & S. Herment (2013) : The limits between extrapositions and right-dislocations. *Cercles* 23 : 46–66.
- Michaelis, L. A. & K. Lambrecht (1996) : Toward a construction-based model of language function : The case of nominal extraposition. *Language* 72 : 215–247.
- Prince, E. F. (1981) : Toward a taxonomy of given–new information. In : P. Cole (éd.) *Radical Pragmatics*. New York : Academic Press. 223–256.
- Riegel, M., J.-Ch. Pellat & R. Rioul (2004) : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Rossi, M. (1999) : *L'intonation. Le système du français : description et modélisation*. Gap/Paris : Ophrys.
- Zaring, L. (1994) : On the Relationship between subject pronouns and clausal arguments. *Natural Language & Linguistic Theory* 12 : 515–569.